

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agro-alimentaire
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 2 décembre 2025

modifiant l'arrêté du 15 novembre 2025 portant composition du comité consultatif ministériel des personnels enseignants et de documentation mentionnés à l'article L. 813-8 du code rural et de la pêche maritime

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 813-8-1, R. 813-71 et R. 813-72 ;

Vu le décret n° 89-406 du 20 juin 1989 modifié relatif aux contrats liant l'Etat et les personnels enseignants et de documentation des établissements mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2022 portant composition portant composition du comité consultatif ministériel des personnels enseignants et de documentation mentionnée à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime,

Arrête :

Article 1^{er}

Le tableau figurant sous l'article 2 de l'arrêté du 15 novembre 2025 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

Organisation syndicale	Membres titulaires	Membres suppléants
Fep-CFDT	<p>1. M. Boris GENTY, enseignant contractuel des établissements d'enseignement agricole privé de 2^e catégorie, ESPA de Quesnoy</p> <p>2. Mme Catherine LIATARD enseignant contractuel des établissements d'enseignement agricole privé de 4^e catégorie, LEAP Guiers-Val d'Ainan</p> <p>3. Mme Catherine GIRARDY, enseignante contractuelle des établissements d'enseignement agricole privé de 4^e catégorie, UNREP Bourgogne à St Denis les Sens</p> <p>4. M. Jean-Christophe LEBLANC, enseignant contractuel des établissements d'enseignement agricole privé de 2^e catégorie, LEAP de Pézenas</p> <p>5. Mme Cécile RUIZ, enseignante contractuelle des établissements d'enseignement agricole privé de 4^e catégorie, LAP de Touscayrats à Verdalle</p> <p>6. M. Serge HASTOY, enseignant contractuel des établissements d'enseignement agricole privé de 2^e catégorie, LAP Saint Christophe de Saint Pee s/ Nivelle</p> <p>7. Mme Stéphanie POTIER, enseignante contractuelle des établissements d'enseignement agricole privé de 2^e catégorie, CFPRP de Vaumoise</p>	<p>1. Mme Florence MAGOUTIER, enseignant contractuel des établissements d'enseignement agricole privé de 4^e catégorie, LEAP st François « La Cadène » de Labège</p> <p>2. M. Philippe CALDAS-COSTA, enseignant contractuel des établissements d'enseignement agricole privé de 4^e catégorie, LEAP de Boissay.</p> <p>3. M. Laurent LEMARCHANT, enseignant contractuel des établissements d'enseignement agricole privé de 2^e catégorie, LPP 'Roc-fleuri' de Ruffec</p> <p>4. Mme Christine BAUDOIN-BRIAT, enseignante contractuelle des établissements d'enseignement agricole privé de 2^e catégorie, LEAP Saltus campus</p> <p>5. M. Frédéric ANTON, enseignant contractuel des établissements d'enseignement agricole privé de 2^e catégorie, LEPAP 'Schattenmann' à Bouxwiller</p> <p>6. Mme Sophie MAUCORPS, enseignante contractuelle des établissements d'enseignement agricole privé de 2^e catégorie, LAP Tourville de Pont-Audemer</p> <p>7. Mme Nathalie LACOSTE, enseignante contractuelle des établissements d'enseignement agricole privé de 2^e catégorie, IAHP de Genech</p>
SNEC-CFTC	<p>8. Mme Estelle CLAVERIE-TICO, enseignante contractuelle des établissements d'enseignement agricole privé de 4^e catégorie, LEPAP Beausoleil de Ceret</p> <p>9. Mme Sabrina DUFOUR, enseignante contractuelle des établissements d'enseignement agricole privé de 3^e catégorie, LRP La Pelissiere de Tournon sur Rhône</p>	<p>8. Mme Stéphane PRUDET, enseignant contractuel des établissements d'enseignement agricole privé de 2^e catégorie, ISNAB de Villenave d'Ornon</p> <p>9. Ludovic VALERINO enseignant contractuel des établissements d'enseignement agricole privé de 2^e catégorie , Institut Saint-Joseph de Limoux</p>
SNEIP-CGT	<p>10. Mathilde GRANDFILS-SPEYER enseignant contractuel des établissements d'enseignement agricole privé de 4^e LEAP de Maubert Fontaine)</p>	<p>10 – Jean-Romain CHAPY, enseignant contractuel d'enseignement agricole privé de 3^e catégorie</p>

Article 2

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 2 décembre 2025.

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire
Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général adjoint
de l'enseignement et de la recherche
Luc MAURER

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Maurer". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized 'J' on the left and 'Maurer' written in a smaller, more standard script to the right.